



AR Prefecture

005-240500439-20190423-D2019_38-DE
Reçu le 26/04/2019

DELIBERATION

N°2019-38 du 23 avril 2019

**OBJET - Atelier intercommunal des Beaux-arts :
tarifs 2019-2020**

Rapporteur : Jean-Louis CHEVALIER

Le 23 avril 2019 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 17 avril 2019 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. le président, M. Gérard FROMM.

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : 26

Nombre de pouvoirs : 9

M. Gilles PERLI est nommé secrétaire de séance.

Sont présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUÉRIN, Mme Francine DAERDEN, Mme Catherine GUIGLI, Mme Fanny BOVETTO, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO, M. Alain PROREL, Mme Renée PÉTELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Guy HERMITTE, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, M. Nicolas GALLIANO, M. Gilles PERLI, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE.

Ont donné pouvoir : M. Maurice DUFOUR à M. Yvon AIGUIER
M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
M. Romain GRYZKA à M. Bruno MONIER
M. Jean-Pierre SEVREZ à M. Sébastien FINE
Mme Anne-Marie FORGEUX à M. Roger GUGLIELMETTI
M. Jean-Marius BARNEOUD à M. Jean-Franck VIOUJAS
M. Emeric SALLE à M. Gilles PERLI
Mme Patricia ARNAUD à M. Thierry BOUCHIÉ
M. Charles PERRINO à M. Pierre LEROY

Vu l'arrêté préfectoral n°05-2018-09-05-001 du 05 septembre 2018 approuvant les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais portant notamment compétence en matière de gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire, dont l'Atelier intercommunal des Beaux-arts,

Vu les avis de la Commission Culture et Patrimoine du 27 mars 2019 et du Bureau du 1^{er} avril 2019 retenant le principe suivant :

- une augmentation de tous les tarifs de +2% (arrondis à l'euro inférieur),

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **Approuve** la grille tarifaire septembre 2019-juin 2020 de l'Atelier intercommunal des Beaux-arts, comme suit :

AR Prefecture

005-240500439-20190423-D2019_38-DE
Reçu le 26/04/2019

TARIFS 2019/2020

DESSIN, PEINTURE, MODELAGE, CERAMIQUE	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	Adulte A	Adulte B
Tarif annuel	137 €	126 €	212 € 201 € (si enfant inscrit)	288 € 270 € (si enfant inscrit)
Tarif trimestriel	76 €	68 €	117 € 111 € (si enfant inscrit)	160 € 149 € (si enfant inscrit)

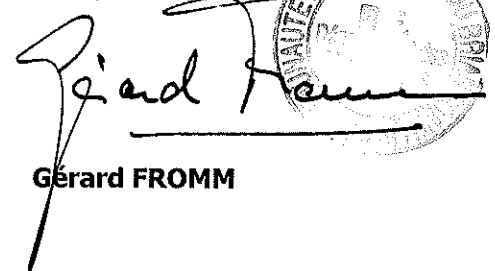
Adulte A = 1 cours par semaine dans la même discipline

Adulte B = 2 cours par semaine

Elèves domiciliés dans communes extérieures à la communauté de communes du Briançonnais : tarifs majorés de 50%

GRAVURE Stage semaine (6h de cours)	Inscrits Beaux-arts	Non-inscrits Beaux-arts
	23 €	29 €

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le président,


Gérard FROMM

Date affichage : 26 AVR. 2019